

**Sujet :** Briffod François-Xavier demande : Le Rayol Canadel - Concession de la plage naturelle du Rayol  
**Date :** Thu, 15 Mar 2018 00:09:29 +0100  
**De :** "François-Xavier Briffod"

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je joins ma voix aux très nombreuses remarques émises au sujet de la concession de la plage du Rayol : l'espace privé est sur cette plage à la fois excessif et sous-utilisé en proportion de l'espace public, réduit et dont la densité d'occupation en période estivale atteint des sommets.

Au-delà de ce ressenti trop largement partagé, il me semble que le dossier de concession comporte une faiblesse importante : le doute sérieux qui s'élève immédiatement dans l'esprit de qui connaît les lieux quant à la représentativité des relevés présentés dans le plan du projet n°3-2 du dossier de consultation.

Ce doute trouve sa source dans deux constats :

1. Il est étonnant que des rochers impraticables soient inclus dans la surface prise en compte pour le calcul de la surface de la concession, comme c'est le cas notamment des rochers à l'Est et au centre de la plage, et en partie à l'ouest. La faiblesse de la marge entre les 18,1% de surface concédée et la limite de 20% me semble justifier un examen précis de ce point.

2. Le manque de représentativité des relevés du 11 août 2016, qui s'ils sont justes, représentent très certainement un maximum maximum de la surface de la plage sur ces 40 dernières années, comme me le dit mon expérience du lieu, visiblement partagée si j'en crois les nombreux commentaires laissés sur le site de l'enquête publique.

Je demande en conséquence que le dossier soit réétudié et la surface des concessions réduite.

Veuillez agréer, monsieur l'enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

----

Profil : particulier

Nom : Briffod

Prénom : François-Xavier